



"Uni-e-s contre une immigration jetable"



Cercle de Silence

15 février 2014

u.c.i.j.

cercle de silence

Depuis 8 ans nous sommes là !

Fin 2005, le ministre de l'intérieur, N. Sarkozy, annonçait un projet de Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) qui apparaissait comme "une négation radicale des droits fondamentaux de la personne" !

A Saint-Nazaire, le 22 février 2006 les organisations et les citoyens réunis à l'initiative du MRAP examinent ce projet. Le 9 mars naît le "Collectif Uni-e-s contre une immigration jetable" avec la volonté affirmée d'empêcher la promulgation de ce CESEDA.

Très vite, il organise un travail pour porter à la connaissance de tous cette future loi. En 2007, il rédige son texte fondateur : le "Manifeste pour une politique alternative de l'immigration : respect et mise en œuvre des droits fondamentaux que sont la liberté de circulation et le

droit de vivre en famille".

Le collectif s'engage dans de nombreuses actions multiformes : rassemblements, soutien aux personnes sans papiers, parrainages républicains, protestations auprès des autorités, cercles de silence, réunions publiques, formations...

Il espérait ne plus avoir besoin d'exister avec un changement de gouvernement de 2012. Mais nous sommes toujours là ! Les lois sur l'immigration n'ont pas été changées. Les CRA fonctionnent toujours ! Les expulsions se poursuivent, y compris en milieu scolaire. Le traitement des demandes d'asile est toujours aussi lent et les demandeurs suspectés d'être des menteurs...

Le combat pour les droits, la liberté, la dignité continue.

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3^{ème} samedi du mois de 15 h. à 16 h.

Prochains cercles : 15 mars, 19 avril, 17 mai...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne



"Uni-e-s contre une immigration jetable"



Cercle de Silence

15 février 2014

u.c.i.j.

cercle de silence

Depuis 8 ans nous sommes là !

Fin 2005, le ministre de l'intérieur, N. Sarkozy, annonçait un projet de Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) qui apparaissait comme "une négation radicale des droits fondamentaux de la personne" !

A Saint-Nazaire, le 22 février 2006 les organisations et les citoyens réunis à l'initiative du MRAP examinent ce projet. Le 9 mars naît le "Collectif Uni-e-s contre une immigration jetable" avec la volonté affirmée d'empêcher la promulgation de ce CESEDA.

Très vite, il organise un travail pour porter à la connaissance de tous cette future loi. En 2007, il rédige son texte fondateur : le "Manifeste pour une politique alternative de l'immigration : respect et mise en œuvre des droits fondamentaux que sont la liberté de circulation et le

droit de vivre en famille".

Le collectif s'engage dans de nombreuses actions multiformes : rassemblements, soutien aux personnes sans papiers, parrainages républicains, protestations auprès des autorités, cercles de silence, réunions publiques, formations...

Il espérait ne plus avoir besoin d'exister avec un changement de gouvernement de 2012. Mais nous sommes toujours là ! Les lois sur l'immigration n'ont pas été changées. Les CRA fonctionnent toujours ! Les expulsions se poursuivent, y compris en milieu scolaire. Le traitement des demandes d'asile est toujours aussi lent et les demandeurs suspectés d'être des menteurs...

Le combat pour les droits, la liberté, la dignité continue.

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3^{ème} samedi du mois de 15 h. à 16 h.

Prochains cercles : 15 mars, 19 avril, 17 mai...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne